

**176 FINANCEMENT DES FRAIS LIÉS À L'ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE**

<http://www.afe.gouv.qc.ca/fr/pretsBourses/index.asp>

Depuis le 1er septembre 2004, vos frais liés à l'achat de matériel informatique peuvent être reconnus comme une dépense vous donnant droit à un montant de prêt supplémentaire. Si vous êtes atteint d'une déficience fonctionnelle majeure, l'aide financière supplémentaire vous sera accordée sous forme de bourse.

Si vous remplissez les conditions, la dépense admise pour l'achat de matériel informatique (ordinateur, matériel périphérique et logiciels) est de 2 000 \$. Si un portable est exigé par votre programme d'études, la dépense admise est de 3 000 \$.

**177 PRÊT POUR LES ÉTUDES À TEMPS PARTIEL**

<http://www.afe.gouv.qc.ca/fr/pretsEtudesTempsPartiel/index.asp>

L'aide financière accordée dans le cadre du Programme de prêts pour les études à temps partiel est attribuée sous forme de prêt et par trimestre d'études.

Le prêt tient compte de vos frais scolaires (frais de scolarité et matériel scolaire) ainsi que des frais de garde de vos enfants, s'il y a lieu.

**178 PROGRAMME D'ALLOCATION POUR LES BESOINS PARTICULIERS - SECTEUR DES ADULTES (ÉDUCATION DES ADULTES, ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE)**

<http://www.afe.gouv.qc.ca/fr/autresProgrammes/allocationsBesoinsAdultes.asp>

Une déficience fonctionnelle est un handicap physique qui empêche la personne qui est atteinte d'accomplir avec aisance ses activités quotidiennes et restreint ses possibilités d'étudier et de travailler.

**179 PROGRAMME D'ALLOCATION POUR LES BESOINS PARTICULIERS - SECTEUR DES JEUNES (ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE)**

<http://www.afe.gouv.qc.ca/fr/autresProgrammes/allocationsBesoinsJeunes.asp>

Votre enfant est atteint d'une déficience fonctionnelle majeure ou d'une autre déficience reconnue?

Il a besoin d'aides techniques pour fréquenter l'école ou pour étudier à la maison?

Si vous avez répondu oui à ces questions, vous pourriez obtenir une allocation pour les frais liés aux ressources matérielles nécessaires à la poursuite de ses études.